

La Municipalité de Péry-La Heutte

met au concours, en raison d'un remplacement suite à un départ, une place

d'Administrateur(trice) des finances (50-80%)

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2022 ou date à convenir.

Profil exigé

- Vous êtes titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent, avec si possible expérience dans le domaine communal (MCH2), droit communal ;
- Vous avez d'excellentes connaissances en informatique (Word, Excel etc.) et en comptabilité – la connaissance de Pro-concept ERP et NEST serait un atout ;
- Diplôme d'administrateur des finances ou expérience dans le domaine ;
- Aisance dans les contacts avec l'ensemble de la population et des autorités ;
- Grande faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique ; autonomie et esprit d'entreprise ;
- Flexibilité au niveau de l'horaire de travail par rapport à certaines échéances ;
- De langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande ;

Nous offrons

- Activité autonome et variée, au sein d'une équipe motivée et sympathique ;
- Flexibilité des horaires ;
- Cadre de travail agréable ;
- Conditions d'emploi répondant aux normes cantonales bernoises ;
- Une rémunération selon tableau des classes de traitement du personnel cantonal ;
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement ;

Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès de Messieurs Hirschi et Egger, Administrateur des finances et Secrétaire communal au tél. 032 485 01 51 ou t.eggler@pery-laheutte.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier de postulation complet jusqu'au **13 mai 2022** à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand'Rue 54, 2603 Péry ou par courriel à t.eggler@pery-laheutte.ch avec la mention « Administrateur des finances ».